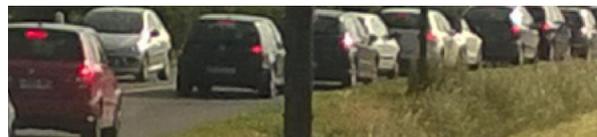




ALZETTEBELVAL

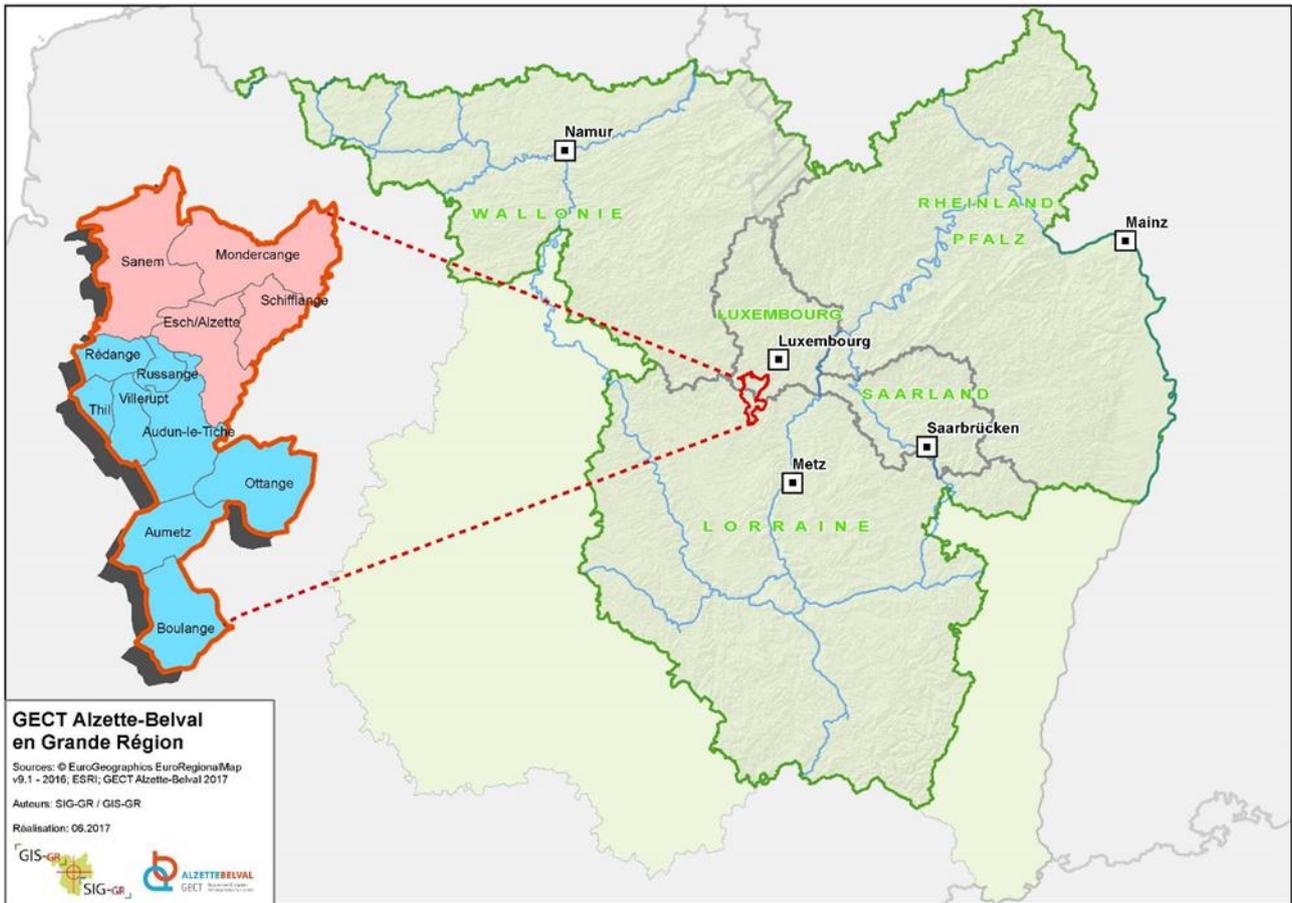
GECT | Groupement Européen
de Coopération Territoriale



« TRAVAILLER ENSEMBLE POUR FAIRE L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE »

ORIENTATIONS STRATEGIQUES – PERIODE 2 : 2017/2020





Le groupement européen de coopération territoriale est un instrument de coopération mis en place par l'Union Européenne en juillet 2006. Doté de la personnalité juridique, il a pour vocation de répondre aux difficultés rencontrées dans le domaine de la coopération transfrontalière et de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre ses membres.

Un GECT peut être composé d'États européens, de collectivités régionales ou locales, d'autres organismes de droit public,... situés sur le territoire d'au moins un État membre.

Les membres et financeurs du GECT Alzette Belval

Pour la délégation française



Pour la délégation luxembourgeoise



Madame, Monsieur,

Je vous invite à découvrir les orientations stratégiques du GECT Alzette Belval pour la période 2017/2020.

Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de la première stratégie approuvée en 2014 par l'Assemblée du GECT Alzette Belval et a pour objectif, de contribuer à l'émergence progressive d'une véritable agglomération transfrontalière en rapprochant ses citoyens et en favorisant la mise en réseaux des acteurs institutionnels, des experts thématiques et de la société civile en général.



L'atténuation et la résolution des obstacles induits par la frontière constituent des processus de longue haleine qui nécessitent un engagement constant de tous les acteurs concernés. C'est pour cette raison que les membres du GECT Alzette Belval ont souhaité poursuivre les actions et les projets menés par le GECT dès sa création en 2013.

Basé sur une coopération transfrontalière de proximité qui réunit les différents niveaux décisionnels, le GECT Alzette Belval constitue une opportunité pour expérimenter de nouvelles formes de coopération et pour mener des projets pilotes qui à terme pourraient être transposés sur d'autres espaces transfrontaliers.

Depuis le 8 mars 2017, j'ai le plaisir et l'honneur d'assurer la présidence du GECT Alzette Belval. Dans ce contexte, je souhaite clairement mettre l'accent sur les enjeux de mobilité, afin de développer une offre de transports en commun attractive. Une meilleure interopérabilité des offres de transport ou encore des projets pilotes en matière de tarification sont envisagés.

Le GECT Alzette Belval entre désormais dans une phase opérationnelle à travers la concrétisation de sa stratégie pour apporter une réelle plus-value à son territoire et à ses citoyens, tout en poursuivant les actions qui visent à rapprocher ses habitants, tels que les échanges scolaires ou les coopérations culturelles et sportives. La construction de cette agglomération transfrontalière s'inscrira autour du concept de « smart cities » à travers un développement urbain permettant de répondre aux besoins des institutions, des entreprises et des citoyens et en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Dans cette optique, je me permets de vous souhaiter, Madame et Monsieur, une agréable lecture.

François Bausch

Président du GECT Alzette Belval

Ministre du Développement Durable

et des Infrastructures, Grand-Duché de Luxembourg

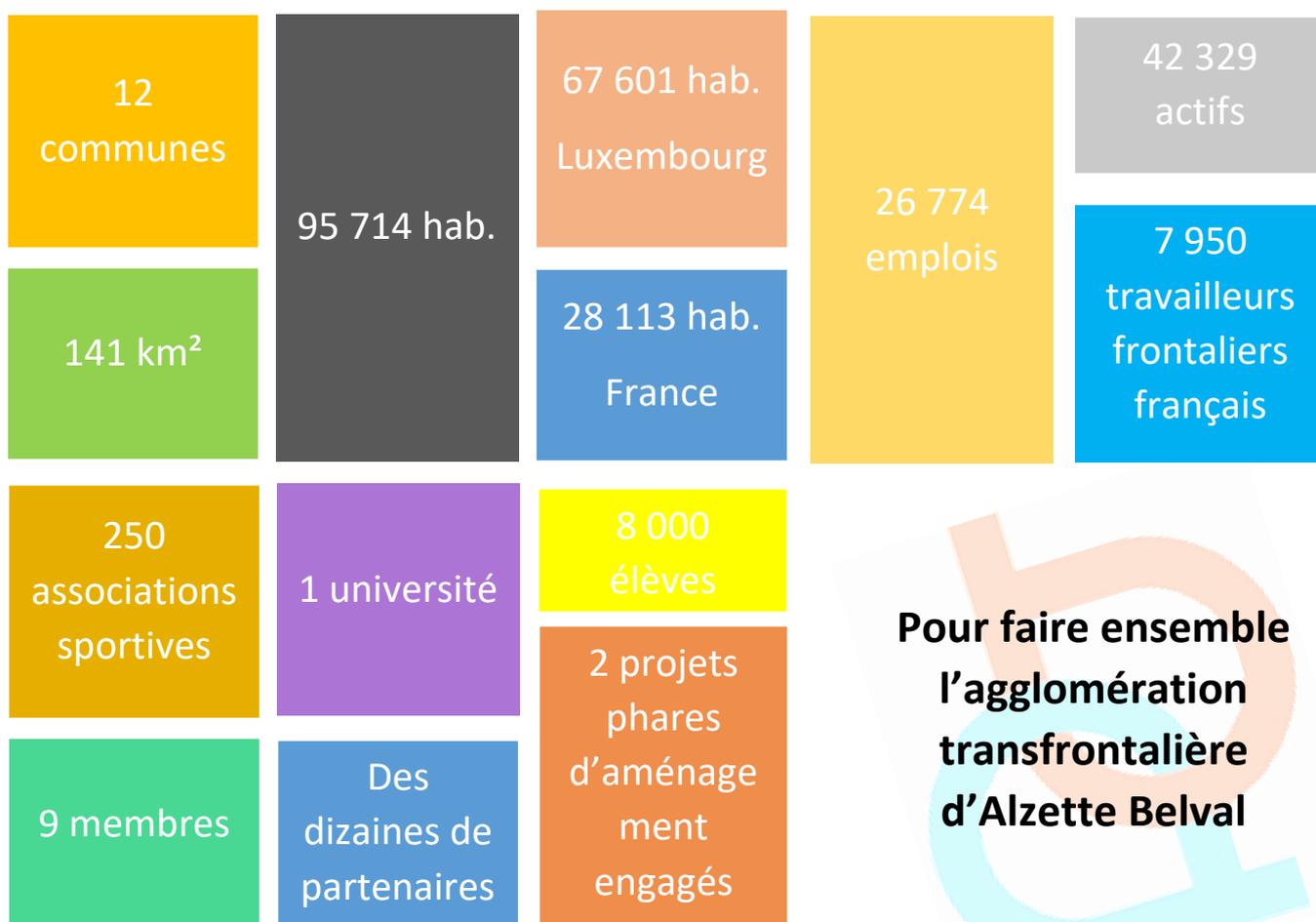
Le GECT Alzette Belval

quelques données

Le 8 mars 2013, le Groupement Européen de Coopération Territoriale Alzette Belval a été installé. Né d'une initiative locale avec la volonté des communes françaises et luxembourgeoises du territoire de renforcer leurs coopérations, sa création a été appuyée par les Etats et les collectivités territoriales concernés avec une volonté affichée dès 2008.

Ce GECT a été créé afin de disposer d'un outil pérenne pour renforcer le partenariat transfrontalier. Il doit, pour ce faire, développer sur le territoire d'Alzette Belval une agglomération transfrontalière et novatrice fondée sur les principes de développement durable et du vivre ensemble.

(Sources : INSEE RP2008, RP2013, STATEC 2017, PROSUD « INDICES SUD2014 » INDICE SUD 2017, IGSS 2016)



**Pour faire ensemble
l'agglomération
transfrontalière
d'Alzette Belval**

Stratégie d'actions

période 2 :2017/2020

Le 2 décembre 2014, le premier document stratégique du GECT Alzette Belval a été approuvé pour la période 2014/2016. Cette stratégie a guidé la réalisation et le suivi d'actions et projets de 2014 à 2016 sur le territoire d'Alzette Belval. Un bilan de cette première période a été dressé et les membres du Bureau du GECT Alzette Belval réunis le 13 octobre 2016 ont décidé de donner un nouveau souffle à ce document stratégique. Il ne s'agit pas de réécrire une nouvelle stratégie pour le GECT Alzette Belval mais de prolonger la stratégie initiale, et de l'adapter en fonction des axes de travail en cours et du bilan.

Les actions reprises dans la période 2 des orientations stratégiques correspondent aux axes de travail poursuivis par le GECT depuis 2014, ainsi que de nouvelles orientations souhaitées par les membres, les acteurs locaux et la société civile. **L'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval se construit progressivement pour et avec ses habitants.**

L'objectif est de faire d'Alzette Belval, **une agglomération transfrontalière pour ses habitants (p. 6)** et qui se donne **un avenir commun pour s'inscrire dans des stratégies supérieures (p. 18)**.

Les actions portées par le GECT relèvent soit :



Du ressort direct du GECT Alzette Belval, là où ce dernier sera l'initiateur de la démarche, l'organisateur des travaux ;



D'un travail de partenariat étroit, de collaboration avec d'autres instances de coopération transfrontalière ou transnationale. Ici, le GECT Alzette Belval jouera davantage un rôle de relais des attentes locales (par l'élaboration, la signature et la communication des prises de position) vers les instances supérieures ou, à l'inverse, des projets d'échelles supérieures vers le local.

1. UNE AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE POUR SES HABITANTS

L'ambition du GECT est d'aider à la création d'un sentiment d'appartenance à l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval. En effet, malgré une proximité géographique indéniable, les habitants et acteurs de la vie locale ne se connaissent pas, ne se rencontrent pas. Sauf exception, ils vivent côte à côte sans imaginer rencontrer leurs proches voisins ou avoir des points communs.

Par ailleurs, le constat des premiers travaux du GECT Alzette Belval (période 2014/2016) démontre que ces mêmes habitants connaissent très partiellement les opportunités proposées de « l'autre côté » de la frontière, et n'ont pas spontanément la curiosité de s'y intéresser. Il appartient au GECT d'aider à « gommer » cette frontière pour que les habitants de Mondercange (L) à Boulange (F) se sentent chez eux dans l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval, qu'ils envisagent cet espace franco-luxembourgeois comme une chance et saisissent ses opportunités.

Plusieurs pistes de travail étaient envisagées lors de la première stratégie. Il convient pour cette nouvelle période de les poursuivre et de préciser l'action menée pour qu'Alzette Belval devienne réelle et attractive pour ses habitants actuels et futurs. Ces actions seront conduites selon quatre orientations :

- s'assurer de l'émergence d'un territoire de soins transfrontalier, p. 7
- construire des passerelles en matière de formation et d'éducation pour que les jeunes citoyens d'Alzette Belval s'approprient l'espace transfrontalier et s'ouvrent sur l'Europe, p. 8
- poursuivre la mise en place d'actions pour une mobilité de proximité efficace et durable, p. 11
- encourager les rencontres entre les habitants, construire l'identité commune. p. 15

Par ailleurs, le GECT Alzette Belval a obtenu une **subvention d'INTERREG V Grande Région pour son projet « Alzette Belval, vivons ensemble ! »**. Ce projet a pour objectif d'aider les acteurs locaux, les associations, les nouveaux résidents et toute la population à mieux connaître le territoire, ses opportunités, ses services et équipements. Le GECT Alzette Belval souhaite créer des lieux et temps de rencontres pour que des habitudes communes, des manifestations partagées, etc., voient le jour. Il n'y a pas une population mais des habitants, c'est pourquoi ce projet est envisagé comme une myriade d'actions locales visant le vivre ensemble dans un territoire ouvert et sans frontières.

S'ASSURER DE L'EMERGENCE D'UN TERRITOIRE DE SOINS TRANSFRONTALIER



Les habitants du GECT Alzette Belval dépendent de trois hôpitaux publics, deux en France avec les hôpitaux de Mont-Saint-Martin et de Thionville et un au Luxembourg avec l'hôpital d'Esch-sur-Alzette. La prise de conscience de la proximité de structures de soins ou encore la perception d'une plus grande rapidité pour obtenir des soins de l'autre côté de la frontière (consultation de spécialistes), encouragent le versant français à souhaiter le développement d'une réelle coopération sanitaire.

Les travailleurs français travaillant au Luxembourg ont déjà la possibilité d'avoir accès aux services de soins luxembourgeois, notamment en matière d'hospitalisation. Un récent accord en matière de santé a été signé le 21 novembre 2016 dans le cadre de la Vème commission franco-luxembourgeoise. Il donne les cadres pour accroître la coopération franco-luxembourgeoise en matière de santé et les arrangements administratifs, qui en découleront, pourront permettre d'envisager une Aide Médicale d'Urgence (AMU) « sans frontières » sur le territoire du GECT Alzette Belval. Concernant l'accès aux soins quotidiens, des simplifications permettraient de faire d'Alzette Belval un territoire de soins à part entière, au service de ses habitants.

SANITAIRE – O1 : S'assurer de l'émergence d'un territoire de soins transfrontalier

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

Construction du Südspidol à Esch-sur-Alzette _ Nouveau centre hospitalier.

Accord-cadre sur la coopération sanitaire transfrontalière signé dans le cadre de la Vème Commission Intergouvernementale franco-luxembourgeoise (CIG) le 21 novembre 2016 et les conventions d'application qui en découleront.

POURSUITE OPERATIONNELLE

1. S'assurer de la **bonne application de l'accord-cadre** sur la santé transfrontalière dès son entrée en vigueur.
2. Assurer une **bonne communication** de l'accord cadre auprès des professionnels de santé et d'intervention d'urgence pour leur présenter ledit document et son application concrète (organisation de réunions d'échanges, réalisation d'un document d'information).
3. Assurer une **bonne communication** de l'accord cadre auprès des habitants pour leur présenter les nouvelles dispositions transfrontalières et faire connaître les spécialisations proposées des deux côtés de la frontière.
4. Analyser les complémentarités des spécialisations médicales des deux côtés de la frontière.
5. Envisager Alzette Belval comme une zone de soins franco-luxembourgeoise expérimentale.
6. Envisager une réflexion transfrontalière sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes.



CONSTRUIRE DES PASSERELLES EN MATIERE DE FORMATION ET D'EDUCATION POUR QUE LES JEUNES CITOYENS D'ALZETTE BELVAL S'APPROPRIENT L'ESPACE TRANSFRONTALIER ET S'OUVRENT SUR L'EUROPE



La formation et l'éducation sont les véritables moteurs de l'emploi et de la mobilité des personnes. L'Union Européenne en a d'ailleurs fait une de ses priorités dans le cadre du programme « Éducation et formation 2020 ». La jeunesse représente l'avenir, il convient de l'inclure autant que nécessaire dans les développements locaux.

Accroître les échanges ou passerelles entre les systèmes éducatifs et de formation français et luxembourgeois est un des objectifs du GECT Alzette Belval. En effet, les attentes sont fortes en matière d'interpénétration des systèmes de formation professionnelle et d'apprentissage pour différentes raisons (cursus en langue véhiculaire française, pratique au Luxembourg pour une intégration au marché du travail facilitée,..). Par ailleurs, l'accroissement des échanges scolaires transfrontaliers ou des projets « jeunes » sont et seront bénéfiques pour les enfants d'Alzette Belval à qui s'offre un horizon plus ouvert et plus européen.

EDFORMA– O1 : Encourager la création de **cursus transfrontaliers en matière de formation professionnelle**

Sur le territoire du GECT Alzette Belval, cinq lycées professionnels et techniques (un en France et quatre au Luxembourg) proposent des formations préparant à différents métiers de l'automobile, de l'optique, de la restauration, des soins à domicile, de la coiffure, de la menuiserie, ... Parallèlement, l'ouverture de l'université à Belval donne une nouvelle dimension à ce territoire puisqu'il le dote d'une position d'agglomération universitaire. De très nombreuses actions pour une université ouverte notamment avec l'Université de la Grande Région (Uni-GR) fonctionnent parfaitement et rendent accessible l'Université luxembourgeoise aux étudiants de tout pays.

Cependant, il n'en est pas de même pour les formations professionnelles : CAP, BTS en alternance, ... qui se heurtent encore à de nombreux obstacles. L'offre très variée, proposée sur le territoire d'Alzette Belval, est pourtant une réelle plus-value pour les jeunes du territoire. Néanmoins, des solutions doivent être trouvées d'un point de vue juridique, administratif et financier pour permettre les cursus transfrontaliers. Par ailleurs, un accompagnement précoce assurant l'intégration optimale des élèves (équivalence, langues, formalités,...) serait également à prévoir.

Localement, l'interpénétration des marchés de l'emploi encourage les établissements à envisager le développement de parcours de formation professionnelle transfrontaliers et les habitants attendent de telles propositions, tout comme des aides pour faciliter l'accès aux stages transfrontaliers. Ce sont ces avancées qui positionneront cette frontière comme une chance.

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

Un accord a été signé lors de la IVème CIG franco-luxembourgeoise du 26 mai 2015 qui permet la mise en place d'**une expérimentation pour des cursus CAP** autorisant le suivi des cours en France et la réalisation de la partie pratique au Luxembourg pour des élèves résidents français et résidents luxembourgeois. Cette expérimentation est envisagée pour la rentrée 2017/2018 et concernera l'ensemble des cursus infra et post BAC.

Cet accord est intéressant pour des résidents des quatre communes luxembourgeoises souhaitant suivre un cursus en langue véhiculaire française et faire leur apprentissage en entreprise luxembourgeoise ou pour des jeunes de la CCPHVA qui prévoient de faire leur CAP ou BTS en France mais qui souhaiteraient faire leur partie pratique au Luxembourg. Le GECT Alzette Belval doit poursuivre la veille au sujet des CAP et des BTS afin d'en informer au plus tôt les apprenants et établissements scolaires potentiellement intéressés.

La Grande Région a beaucoup travaillé dans le domaine des rapprochements universitaires notamment par la création de l'Uni-GR et la promotion de cursus transfrontaliers. Considérant l'Uni-GR et l'Université du Luxembourg, en plein cœur de l'agglomération transfrontalière, le GECT Alzette Belval se doit de faire la promotion de ces opportunités et doit être en capacité de répondre aux questions inhérentes (comment s'inscrire ? Quelle bourse ? Pour qui ? Pour quoi ?).

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. Poursuivre le **suivi des travaux de la CIG** (et relancer si nécessaire) _ suivi du lancement de l'expérimentation en septembre 2017
2. Relayer les avancées vers les **habitants de l'agglomération transfrontalière**.
3. **Stabiliser les contacts avec l'université du Luxembourg et l'Uni-GR** pour promouvoir les cursus possibles et réorienter les futurs étudiants vers les interlocuteurs idoines.
4. Envisager la création d'une **bourse des stages et alternances** sur le site gectalzettelbelval.eu.

EDFORMA – O2 : Initier les échanges et les partages jeunesse

Les effectifs scolaires sont évalués à 8000 élèves répartis sur 42 écoles fondamentales et primaires, auxquels s'ajoutent environ le même nombre de lycéens et collégiens qui fréquentent les établissements d'Alzette Belval. Cette jeune population vit dans une Europe sans frontière mais cette dimension, qui est pourtant tout à fait locale et intégrée, n'est pas forcément exploitée ou mise en avant dans leurs cursus.

L'idée est de développer des échanges de proximité pour rapprocher les jeunes, leur faire découvrir l'autre pays autrement et en profiter pour instaurer des échanges pérennes, très propices à la pratique de la langue de l'autre. Il s'agit d'encourager avant tout les partenariats et l'ouverture vers leurs proches voisins pour les insérer dans le processus de création de l'agglomération transfrontalière à partir de deux territoires qui aujourd'hui se regardent.

Le GECT Alzette Belval est depuis 2014/2015 un facilitateur, à l'échelle de son territoire, pour la mise en place de tels échanges. Il s'agit aujourd'hui d'intensifier les "échanges jeunesse" et de les ouvrir à un spectre plus large d'acteurs. Le soutien d'INTERREG V Grande Région permettra d'accélérer le processus. Le travail à mener nécessite des efforts constants et un accompagnement logistique et financier permettant de motiver les « acteurs jeunesse » à la mise en place de projets transfrontaliers dans le cadre de leurs programmes respectifs.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. Encourager, motiver, accompagner et suivre les échanges scolaires pour les **enfants de l'école primaire et fondamentale**
2. Encourager, motiver, accompagner et suivre les échanges scolaires pour les **jeunes des collèges et lycées**
3. Encourager, motiver, accompagner et suivre les échanges jeunesse pour les **enfants et jeunes hors temps scolaire**
4. Encourager les échanges jeunesse pour **favoriser l'apprentissage de la langue du voisin**

Ces actions, portées dans le cadre « d'Alzette Belval, vivons ensemble ! », se définissent comme suit :

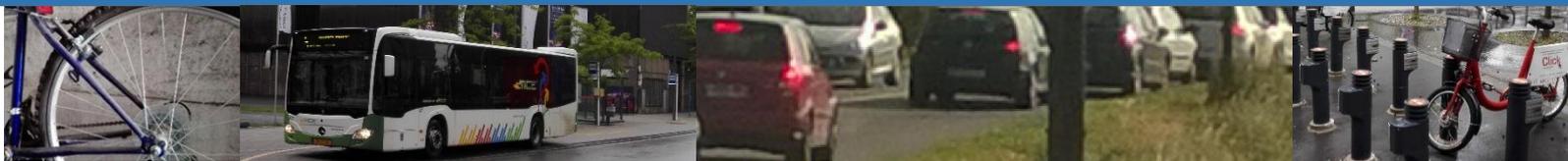
1. **la promotion de forums d'échanges en ligne** et du système d'échanges par des mailings, réunions en assemblée et vis à vis. L'objectif est de mettre en relation les encadrants pour que des projets pédagogiques communs et transfrontaliers se concrétisent.

2. **un soutien méthodologique, administratif et juridique pour lever les freins concrets à la mise en place d'échanges jeunesse transfrontaliers.** Il s'agit d'apporter des réponses aux questions générales : *quelles autorisations parentales sont nécessaires? Que faire si les élèves n'ont pas tous une carte d'identité? Comment intégrer le développement d'un projet pédagogique sur le long terme dans le système scolaire?* Et les plus spécifiques au territoire d'Alzette Belval: *peut-on emprunter les transports transfrontaliers? Quelles démarches et quels coûts? Quels sites peuvent être visités ? Comment obtenir des prises en charge ? Comment demander la présence d'un animateur pédagogique ?*

3. **un soutien logistique à la concrétisation des projets qui peut revêtir plusieurs formes** : organisation et financement des transports, édition de supports pédagogiques réalisés par les jeunes (ex : « le guide touristique des 8-12 ans d'Alzette Belval »), prise en charge de droit d'entrées, locations de salle ou matériel, financement de la venue d'un intervenant extérieur (ex : pour un atelier d'apprentissage de la langue pour les enfants de 6 ans)... afin de diminuer l'impact de la problématique financière pour mener des premiers projets porteurs et générateurs d'un effet d'entraînement.

4. un renforcement **des connaissances sur l'Union Européenne des enfants et des jeunes du territoire** afin qu'ils aient conscience des opportunités qui s'offrent à eux et qu'ils entrevoient leur chance de grandir au sein d'une agglomération transfrontalière, au cœur de l'Europe.

POUR SUIVRE LA MISE EN PLACE D' ACTIONS POUR UNE MOBILITE DE PROXIMITE EFFICACE ET DURABLE



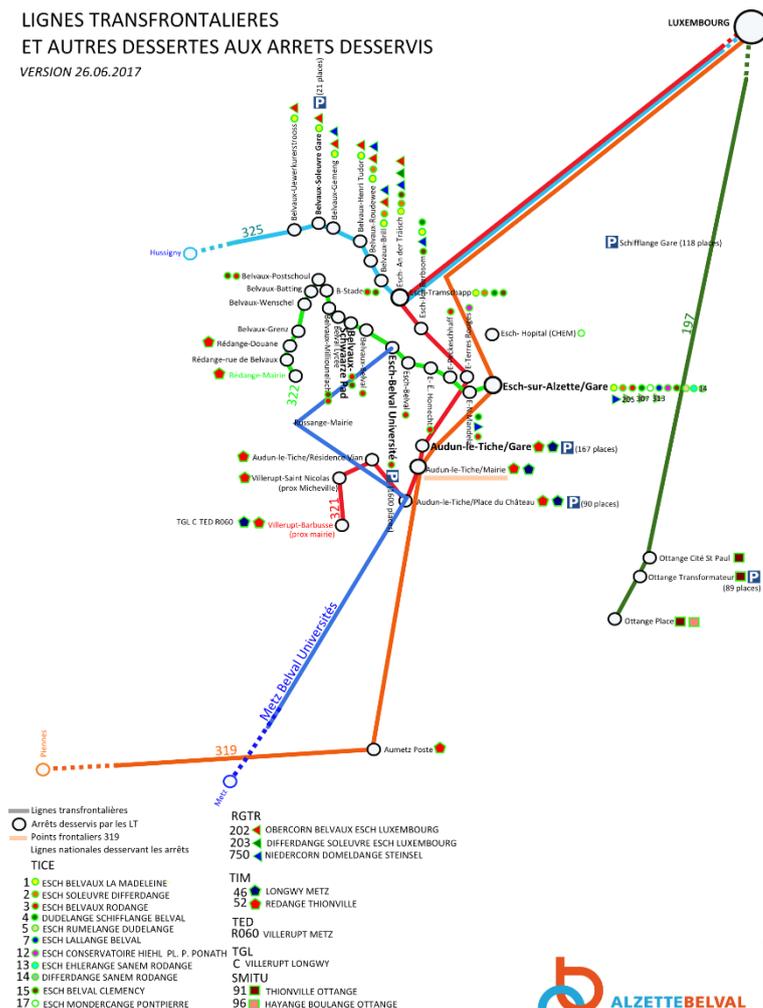
La mobilité est un sujet important pour le GECT Alzette Belval. La congestion routière aux heures de pointe nécessite de tout mettre en œuvre pour accroître les solutions alternatives à la voiture individuelle. Par ailleurs, si Alzette Belval est une agglomération, il est nécessaire qu'elle soit rendue accessible à ses propres habitants et aux personnes qui y viennent, et viendront de l'extérieur, en diminuant l'usage individuel de la voiture pour asseoir la durabilité des déplacements (écologique, économique et inclusif).

Le constat est cependant clair : l'articulation des offres présentes de transport en commun n'est pas optimale, alors qu'il existe un nombre important de solutions de déplacements sur le territoire du GECT Alzette Belval. Et même si le réseau luxembourgeois est beaucoup plus développé, dense et cadencé à l'image d'un réseau urbain, les lignes françaises (ayant davantage les caractéristiques d'un réseau périurbain avec des rabattements vers les « pôles » lorrains : Thionville, Metz, Longwy) peuvent jouer un rôle pour l'interconnexion avec d'autres territoires.

Accroître l'interopérabilité générale des offres permettant de générer un réseau de transport en commun routier transfrontalier, efficace, efficient et lisible est donc devenu une priorité pour le GECT Alzette Belval. Le travail engagé par le groupement avec notamment les autorités organisatrices de transports doit être poursuivi pour faciliter les déplacements de tous au sein de l'agglomération transfrontalière.

Enfin, compte-tenu des distances à parcourir, le vélo peut être une réelle solution alternative pour les déplacements de proximité. Aussi le GECT Alzette Belval souhaite vivement encourager le développement d'infrastructures et solutions tout tenant compte la présence de Vèl'OK à Esch-sur-Alzette, Sanem et Schiffflange.

LIGNES TRANSFRONTALIERES
ET AUTRES DESSERTES AUX ARRETS DESSERTES
VERSION 26.06.2017



PROX – 01 : Optimiser l'existant en matière de transports en commun et encourager la mobilité intelligente

Le réseau de transports en commun est dense et diversifié. Les douze communes du GECT Alzette Belval comptent plusieurs autorités organisatrices de transports (AOT) déployant des solutions de mobilité. En outre, de nombreuses lignes transfrontalières desservent le secteur. Ces dernières ne servent cependant pas, prioritairement, les déplacements de proximité et ne sont pas toutes intégrées dans une articulation fine des dessertes locales permettant des correspondances aisées. Or l'agglomération d'Alzette Belval doit être accessible à ses habitants.

L'idée, initiée par le GECT Alzette Belval dès 2015, est de générer un réseau de transport en commun routier transfrontalier, efficace, efficient et lisible à partir des réseaux existants. En effet, le territoire d'Alzette Belval est irrigué par de nombreuses lignes de bus transfrontalières mais également par de nombreuses lignes « nationales ». Aussi, il est apparu préférable d'envisager une meilleure articulation des lignes présentes afin de les utiliser en correspondance pour répondre aux attentes d'usagers potentiellement plus nombreux, plutôt que de vouloir générer un réseau ex nihilo.

Une étude a été réalisée en ce sens en automne 2015 dans laquelle les lignes transfrontalières étaient considérées pour « passer la frontière » et les réseaux nationaux comme venant s'arrimer à ces dernières pour ouvrir le champ des déplacements à l'échelle du GECT Alzette Belval. Les premiers résultats présentaient un état des lieux de la situation actuelle, des freins rencontrés et des solutions proposées (articulation des horaires, communication accrue,...) pour tendre vers la génération d'un réseau local et transfrontalier de mobilité. Le GECT Alzette Belval souhaite poursuivre son travail en ce sens à la fois pour une articulation plus grande des réseaux et une meilleure communication vers les habitants.

Par ailleurs, il est devenu un interlocuteur reconnu pour les questions de mobilité franco-luxembourgeoise sur le territoire d'Alzette Belval. Il peut être un relais (facilement mobilisable) pour les autorités de part et d'autre de la frontière sur tout sujet relatif à la mobilité (à l'exemple du travail réalisé pour le déploiement de la ligne de bus Thionville <> Belval). Le GECT Alzette Belval doit pour cette nouvelle période rester ouvert à toutes sollicitations ou demandes d'accompagnement formulées par ses partenaires.

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

- **La CIG franco-luxembourgeoise** considère ce champ d'action comme prioritaire et encourage les rapprochements opérationnels, notamment sur la question générale des stratégies routières et ferroviaires. Le GECT Alzette Belval veille à s'informer des avancées transfrontalières tout comme des projets nationaux qui peuvent prendre une dimension transfrontalière.
- **Le SMOT (Schéma de mobilité transfrontalière Luxembourg-Lorraine), tout comme les stratégies nationales ou locales ou encore les changements d'autorités compétentes** sont également à prendre en compte pour les questions de mobilité. Le GECT travaille à partir du prisme territorial d'Alzette Belval mais il doit s'inscrire dans les démarches d'envergure supérieures pour gagner en efficience.
- **Réflexion sur la mise en place d'un réseau plus intégré** (travail sur la tarification et sur les pôles d'échanges lignes de bus transfrontalière / ligne de bus nationale / P+R, développement du co-voiturage...)

POURSUITE OPERATIONNELLE

1. **Accroître l'interopérabilité des offres de transports en commun routier** en matière d'horaire des lignes présentes grâce à la signature d'un cadre de collaboration entre les AOT. Il s'agira d'articuler les horaires des lignes de bus et de définir une procédure d'information des AOT partenaires en cas de changement de grille horaire et une autre concernant la communication vers les usagers (communication large et communication aux arrêts).
2. Intégrer un **outil de génération d'itinéraires** reprenant l'ensemble des lignes de bus du GECT Alzette Belval afin d'en faire profiter les habitants.
3. **Encourager et faciliter le développement de nouvelles dessertes transfrontalières ou de nouveaux services à la mobilité durable** et positionner les attentes du territoire lors du déploiement de nouvelles lignes transfrontalières ou lors de changements.



4. **Communiquer** vers les habitants et les acteurs locaux pour accroître la compréhension globale du système en présence et de ses limites et règles (règle des 5 km roulés, autorisations des montées et descentes dans les lignes transfrontalières, application des tarifs, règles européennes applicables,..)
5. Communiquer aux usagers (ou futurs usagers) la localisation des **bornes de recharge de véhicules électriques et des parkings de covoiturage**.

PROX – O2 : Trouver un système de tarification permettant l'usage de proximité et accroître la communication

La tarification en vigueur dans les lignes transfrontalières est assez compliquée à appréhender. Il existe différentes règles applicables, différents tarifs, différents opérateurs (publics, privés, en régie, en délégation de service public).

L'idée d'accroître l'interopérabilité, et donc les correspondances entre les lignes, conduit inévitablement à s'interroger sur la concrétisation d'un « billet unique transfrontalier ». Or, un tel projet est difficile à mener du fait de la multitude des acteurs, de leurs règles propres, et de certains accords pré-existants. Ce sujet sera donc envisagé en fonction des résultats de PROX-O1.

Ceci étant, un travail conséquent de communication et d'information au sujet des tarifications en vigueur est à poursuivre tout comme la mise en avant des offres déployées par les opérateurs pour accroître les correspondances.



POURSUITE OPERATIONNELLE

1. **Communiquer sur les solutions tarifaires déployées** : gratuité des correspondances entre les lignes transfrontalières et les réseaux TGL, Citéline,... Déploiement du mPass pour les frontaliers,...
2. **Envisager des accords de tarification pour une utilisation en local**.

DOUX – o1 : Encourager la mobilité durable

Positionner Alzette Belval comme une agglomération durable nécessite de penser les déplacements autrement. L'afflux de nouvelles populations, combiné à des infrastructures et un espace contraints encouragent la mise en place de nouvelles solutions de mobilité tournées vers les modes doux et les alternatives « plus propres » à l'usage classique de la voiture individuelle.

Aussi le GECT Alzette Belval souhaite prôner les modes doux (marche à pied et vélo) pour les déplacements de proximité et encourager dans les réflexions engagées, la prise en compte des modes alternatifs comme la voiture électrique, le co-voiturage, l'auto-partage électrique, les navettes électriques pour les déplacements intramuros... pour pouvoir les valoriser vers le grand public, dans l'optique des déplacements transfrontaliers.

Plus spécifiquement, le vélo pourrait devenir un mode de transport quotidien dans cette agglomération transfrontalière sous réserve d'un réseau sécurisé de pistes cyclables. Aussi, dans le cadre d'une réflexion globale et articulée sur la mobilité, un projet transfrontalier de développement de voies douces (pour un usage vélos et piétons) est envisagé. En effet, les premiers échanges réalisés à ce sujet démontrent que la structure de l'agglomération d'Alzette Belval permet d'envisager facilement la réalisation des déplacements de moins de 5 km (notamment domicile/travail) en vélo sous réserve que :

- Le temps de parcours (stationnement inclus) ne soit pas plus long à vélo qu'avec un autre mode de transport,
- L'itinéraire cyclable soit doté d'un revêtement ferme et non salissant (bitume ou béton),
- L'itinéraire cyclable soit balisé, éclairé et ne comporte aucun tronçon ressenti comme étant dangereux.

Parallèlement, sous réserve de pouvoir apprécier correctement les distances/temps et d'avoir des cheminements piétons sécurisés, la marche à pied pourrait également être encouragée.

Le GECT Alzette Belval doit donc poursuivre son travail de mise en relation des projets français et luxembourgeois afin d'aboutir à la génération d'un réseau de voies douces (pistes dédiées, zone de rencontre, zone 30, ...) à l'échelle d'Alzette Belval, utile aux piétons et cyclistes.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. Relever les défaillances du réseau de pistes cyclables de cheminements piétons : connexions manquantes et les tronçons nécessaires afin de créer un maillage efficace.
2. Poursuivre les réflexions et aboutir à la **génération d'un réseau de voies dédiées à la mobilité douce** (respectivement mobilité active) au sein de l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval
3. Communiquer sur les **offres en matière de mobilité douce** : bornes Vël'OK, M-Box, pistes cyclables et encourager leur développement.
4. Encourager puis relayer les opérations/actions relatives au déploiement de « **modes de déplacements alternatifs** ».

ENCOURAGER LES RENCONTRES ENTRE LES HABITANTS, CONSTRUIRE L'IDENTITE COMMUNE



Le Territoire d'Alzette Belval s'est engagé dans une démarche de génération d'un territoire d'agglomération unique. En effet, les grands projets de développement qui sont en place de part et d'autre de la frontière changent et changeront le visage de cette agglomération "sur la frontière". Or, les seuls projets d'aménagement ou d'infrastructures existants sur le territoire (notamment l'Opération d'Intérêt National en France et Belval au Luxembourg) ne suffiront pas à faire naître un sentiment d'appartenance à cette agglomération transfrontalière. Ils doivent être accompagnés d'actions envers et avec la population pour que cette dernière fasse sienne l'agglomération d'Alzette Belval.

*Les frontières mentales restent cependant très présentes et l'autre pays reste l'étranger. En effet, même si la frontière est franchie, pour certains, tous les jours dans le cadre de la vie professionnelle, la sphère de la vie privée ne s'envisage pas aussi naturellement en transfrontalier. Il convient donc d'accompagner les habitants pour que chacun devienne un **citoyen d'Alzette Belval** notamment par la mise en place d'actions pour un meilleur accès aux équipements et services offerts par le territoire et pour favoriser la rencontre des habitants.*

La culture, le tourisme ou le sport sont des domaines qui touchent les habitants dans leur quotidien, pour leur temps libre. Les actions menées dans ces champs feront progressivement naître un sentiment d'appartenance au territoire. Le GECT s'est donc engagé dans des actions qui visent à rapprocher les gens et à créer l'échange.

Les premiers résultats sont encourageants et cette seconde stratégie doit permettre de poursuivre ces chantiers.

*Le projet « **Alzette Belval, vivons ensemble !** » pour lequel le GECT a obtenu des financements d'INTERREG V Grande Région vise à créer des passerelles et à stabiliser les coopérations entre les systèmes associatifs, les acteurs touristiques et culturels, ... afin de renforcer la cohésion sociale et territoriale d'Alzette Belval. Il prévoit :*

- *De générer des **réseaux transfrontaliers permettant les échanges, les projets, les manifestations voir la création de structurations transfrontalières spécifiques,***
- *De garantir un **accès équilibré aux équipements et services** (culturels, sportifs, récréatifs) du territoire par une meilleure information vers les habitants,*
- *D'intensifier les **partenariats transfrontaliers** entre les acteurs et les équipements d'Alzette Belval afin de contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance à une agglomération commune et une conscience européenne partagée.*

RECEN – O1 : Établir un **recensement dynamique** des activités et des équipements de loisirs.

Obtenir un état des lieux de l'existant, sous forme cartographique, en matière d'équipements sportifs, culturels, de disciplines, de manifestations,... est apparu comme un préalable indispensable. En effet, les activités sportives ou culturelles sont souvent pratiquées en proche périphérie du domicile; aussi, la réalisation d'une carte permet de « prouver » la proximité réelle des équipements et de lever le frein lié à l'inconnu que représentent les communes «étrangères».

Le GECT a réalisé une première version de cartographie (consultable sur le site internet gectalzetebelval.eu _ page « faire du sport ») pour les équipements et disciplines sportives. Néanmoins cette dernière n'est pas optimale et se limite au seul champ du sport. Le financement INTERREG va permettre la réalisation d'une carte avec une légende interactive regroupant l'ensemble des équipements et services de loisirs transfrontaliers [équipements sportifs, culturels, disciplines, manifestations,...] ainsi qu'une meilleure communication. Ainsi, les habitants d'Alzette Belval pourront prendre conscience des opportunités présentes sur le territoire et cela les encouragera à pratiquer des activités sportives et culturelles chez et avec leurs voisins. L'idée est de faire mieux connaître les richesses d'Alzette Belval pour *passer un bon moment en passant la frontière !*

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

La CIG franco-luxembourgeoise travaille sur les thématiques de la Culture et du Tourisme

La Grande Région est très active en matière de promotion culturelle notamment via le site plurio.net qui recense la totalité des sites culturels et des manifestations à l'échelle de la Grande Région.

L'Office de Tourisme du Pays de Longwy développe une dynamique transfrontalière Belgique / Luxembourg / Région Grand Est dans laquelle le GECT pourrait s'intégrer.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. Améliorer le recensement dynamique et l'étendre à d'autres thématiques par la **réalisation d'une carte avec une légende interactive**.

RECEN – O2 : Devenir un **relais d'information pour les manifestations**

Le GECT encourage la connaissance partagée et surtout la transmission d'informations sur les deux versants. Il s'emploie, sur la base du soutien de partenaires locaux (CCPHVA, ORT Sud,..) de faire passer la frontière aux informations et à l'agenda culturel et sportif dont la diffusion s'arrête souvent à la frontière nationale. L'objectif est d'attirer un public plus large, mais également de faire connaître les manifestations pour éventuellement pouvoir proposer une collaboration transfrontalière pour tel ou tel événement.

Ainsi, le GECT Alzette Belval veut à la fois mieux faire connaître les richesses de l'agglomération transfrontalière à ses habitants et proposer des actions relevant du marketing territorial vers les territoires voisins.

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

La Grande Région est très active en matière de promotion culturelle notamment via les sites plurio.net ou grrrrr.eu qui recensent les manifestations à l'échelle de la Grande Région. Le GECT Alzette Belval relaie les manifestations du territoire vers ces outils et assure la diffusion vers les acteurs locaux des projets proposés par ces instances.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. Poursuivre la **diffusion hebdomadaire des manifestations** : campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, ...)
2. Accroître la diffusion : campagnes publicitaires dans les médias classiques (achat d'encarts publicitaires, de spots radio, ...), réalisation d'opérations de **marketing territorial** lors de dates

clés comme par exemple pour des "journées du patrimoine vraiment européennes", le mois de l'Europe, la semaine de la mobilité,... avec édition de supports de communication et promotion pro-active.

3. **Renforcer les partenariats locaux** pour une diffusion toujours plus complète et plus large.
4. **Envisager l'édition d'un agenda papier transfrontalier** reprenant les manifestations et événements présents sur l'agglomération d'Alzette Belval.

VISAVIS – 01 : Encourager et faciliter les initiatives et projets de gré à gré

La mise en réseau des acteurs locaux est un atout pour le territoire. L'action RECEN-O1 permet une meilleure connaissance locale mais il faut encourager les rencontres et les échanges pour faire naître des projets « co-portés » par des clubs, associations, acteurs privés ou publics de part et d'autre de la frontière. Seules des rencontres en vis à vis permettent la concrétisation de projets transfrontaliers. Le GECT doit donc, en premier lieu, faire se rencontrer les acteurs locaux. Il doit parallèlement jouer son rôle de facilitateur pour que les obstacles soient levés et que les projets envisagés se concrétisent.



Pour ce faire, le projet « **Alzette Belval, vivons ensemble !** » va permettre d'accélérer les actions envisagées jusqu'en 2019. Cependant, le GECT Alzette Belval souhaite stabiliser les échanges et encourager les manifestations, projets ou événements transfrontaliers de manière durable. **INTERREG est donc un accélérateur** car c'est la mise en place du projet qui est la plus longue

et la plus difficile. Il faut fédérer et motiver les acteurs, créer les réseaux, accompagner les premiers projets rencontrant le plus de difficultés, communiquer de manière renforcée... Mais l'objectif poursuivi est, qu'à terme, les besoins d'accompagnement s'amenuisent, que les différents acteurs du territoire travaillent spontanément ensemble et que des réseaux pérennes s'installent. Le GECT Alzette Belval poursuivra l'orientation VISAVIS-O1 aussi longtemps que nécessaire.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. **Poursuivre les mises en relations** des acteurs du territoire de différentes sphères (sport, culture, jeunesse, associations thématiques,...) par l'organisation de forums transfrontaliers (type speed dating / meeting) ou de rencontres bilatérales pour encourager les échanges et faire naître des actions « co-portées » par des clubs et associations de l'agglomération.
2. **Accompagner la concrétisation de projets transfrontaliers** par un suivi personnalisé pour les associations locales (sport, culture, tourisme, animation) afin de leur apporter des réponses aux questions juridiques, organisationnelles et éventuellement une aide au montage de structures spécifiques (par exemple pour gérer l'embauche d'animateurs travaillant à la fois en France et au Luxembourg) mais également par un accompagnement logistique et la prise en charge d'éventuels frais liés à la problématique transfrontalière (assurances spécifiques, régime d'autorisations des deux pays, frais de transport,...). L'objectif est toujours de faciliter l'aboutissement des échanges et de mener à bien les premiers projets porteurs et générateurs d'un effet d'entraînement.
3. **Accroître la visibilité** des projets transfrontaliers par la prise en charge de la communication et promotion des événements/projets.
4. **Accroître la visibilité des actions transfrontalières** sur les sites internet des communes du territoire du GECT et dans les publications communales

2. L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE, CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN POUR S'INSCRIRE DANS DES STRATEGIES SUPERIEURES

Les coopérations transfrontalières sont anciennes et nombreuses sur l'espace franco-luxembourgeois : Grande Région, Commission intergouvernementale Franco-Luxembourgeoise, RMPT, Eurégio, Tonicités... Il est donc indispensable de s'inscrire dans ces dernières afin que l'agglomération Alzette Belval intègre et s'insère dans les développements prévus à d'autres échelles.

Concomitamment, Belval, l'Ecocité, l'Opération d'Intérêt National,... donnent à ce territoire l'opportunité de devenir une agglomération de premier plan à l'échelle de la Grande Région. Convenir d'une stratégie de développement coordonnée et commune permettra d'être lisible. Cette volonté affichée s'alimentera au quotidien par des actions concourant à faire émerger une agglomération transfrontalière unique.

Le GECT Alzette Belval a engagé de nombreux projets qui concourent à l'émergence d'un avenir commun permettant à cette agglomération d'être un rouage naturel des stratégies plus larges, il convient de les poursuivre et de préciser certains d'entre eux.

Élaborer un schéma de développement : une cohérence interne pour
une vision d'avenir commune, p. 19

Accompagner le territoire vers la durabilité, p. 21

Inscrire le territoire d'Alzette Belval dans des démarches d'envergure
supérieure p. 24

UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT : UNE COHERENCE INTERNE POUR UNE VISION D'AVENIR COMMUNE



Le territoire transfrontalier d'Alzette Belval, fort des projets de développement présents, doit s'approprier l'idée d'être une agglomération à part entière. En effet, un territoire qui compte déjà 93 000 habitants en 2016 (avec un gain de 3 000 habitants en deux ans) et qui en comptera 120 000 d'ici 2030, fait de plus en plus partie des « villes » de la Grande Région.

Or une agglomération peut être une « ville-centre munie de ses banlieues » (dans la continuité urbaine) ou revêtir une dimension politique. Dès lors elle correspondra à plusieurs entités administratives interconnectées, pas nécessairement agglomérées, qui décident cependant de gérer leurs projets en commun (transports, développement économique, habitat,...).

*Le GECT Alzette Belval qui s'est fixé comme objectif de **promouvoir l'agglomération transfrontalière**, considère qu'il convient de porter ce territoire franco-luxembourgeois comme tel. Pour aider en cela, il est nécessaire de nouer des partenariats forts en local, de bien connaître les stratégies et projets, d'encourager la prise en compte systématique du fait frontalier dans les projets et de construire ensemble un schéma de développement et une vision commune, acceptés et portés par tous, permettant de s'inscrire facilement et durablement dans les stratégies d'envergure supérieure.*

PLANIF – O1/O2 : Mise en commun des documents de planification existants et **élaboration d'un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière**

De nombreux documents d'urbanisme, de planification, de stratégie territoriale existent sur le territoire couvert par le GECT Alzette Belval. En effet, en plus des documents d'urbanisme communaux, d'autres plans, programmes ou schémas régissent le développement territorial. Malgré les échanges entre les communes voisines pour tâcher de veiller à une bonne articulation de contact, il peut subsister certaines incohérences entre les développements prévus des uns et des autres.

Le GECT Alzette Belval s'engage aux côtés des communes volontaires pour organiser des rencontres afin d'échanger sur les projets de développement envisagés sur la frontière. Il s'agit d'insuffler de la cohérence dans les développements prévus de part et d'autre.

Par ailleurs, une meilleure connaissance des projets de chaque versant permet que chacun puisse se reconnaître et s'inscrire dans une dynamique commune et transfrontalière. L'agglomération transfrontalière doit être portée comme une agglomération européenne. Aussi, cette idée doit se traduire par un schéma accepté et validé par tous. Un tel document pour les 12 communes rendra claire et lisible la stratégie de développement d'agglomération poursuivie, alliant l'existant et la vision projetée (en terme de hiérarchie urbaine : ville-centre, pôles relais, couronne urbaine, trames vertes et/ou bleues, corridor urbain,... et de déclinaisons fonctionnelles : habitat, industrie, développement commercial,...) et guidera les développements vers une cohérence plus grande. Il permettra en outre de mener des réflexions sur les infrastructures nécessaires au territoire et de positionner ces attentes à d'autres niveaux.

Enfin, une meilleure connaissance commune permettra de dessiner ensemble l'avenir territorial de cet espace dans une optique de cohérence locale et d'articulation avec les travaux portés par la Grande Région, et notamment, la Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière.

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

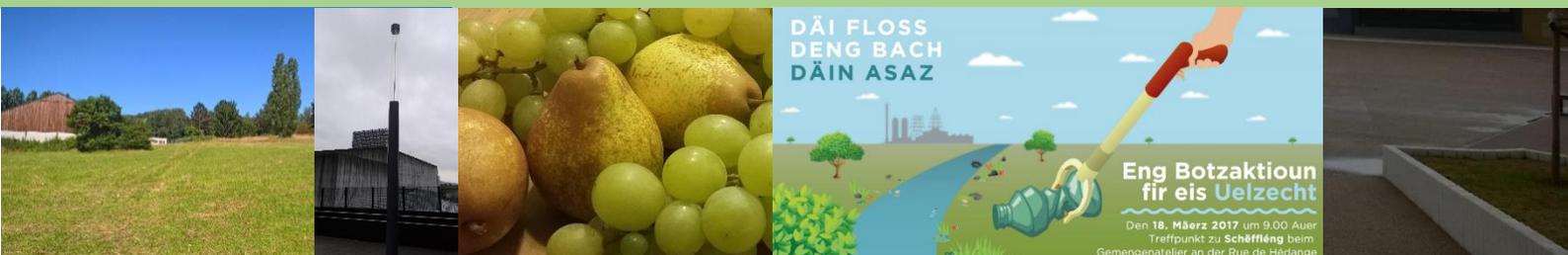
La Grande Région travaille actuellement au développement d'une stratégie métropolitaine sur l'espace transfrontalier au travers de la réalisation d'un Schéma de Développement Territorial (SDT-GR). La réalisation du schéma a été confiée au Comité de Coordination du Développement Territorial de la Grande Région via un projet INTERREG. Le SDT-GR devrait être finalisé à la fin de l'année 2018. Le GECT Alzette Belval suit l'avancée des travaux et est opérateur méthodologique du projet.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. **Accompagner la présentation et la mise en commun** (travail préalable sur chaque versant afin d'obtenir un « plan » unique à l'échelle des 4 communes luxembourgeoises et de la CCPHVA) des différents documents de planification et **envisager des perspectives communes**.
2. **Concrétiser une vision partagée du développement futur de l'agglomération transfrontalière dans une dynamique de « smart city »** et faire valider le schéma par les différentes autorités compétentes
3. Porter politiquement **la vision transfrontalière de l'agglomération d'Alzette Belval** auprès des instances supra-GECT : Etats, Grande Région, autres collectivités territoriales.
4. Encourager et accompagner les réunions et **échanges opérationnels** concernant les projets « sur la frontière » pour une plus grande cohérence.

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE VERS LA DURABILITE



Le GECT Alzette Belval a pour objet de promouvoir une agglomération transfrontalière fondée sur les principes de développement durable. Parallèlement, l'Europe encourage les projets, réflexions à des échelles multiples permettant d'améliorer de façon durable le bien-être et les conditions de vie des générations présentes et à venir.

Pour assumer l'ambition fixée dans les statuts du GECT Alzette Belval, il est prévu, pour cette seconde période des projets visant à la création d'une agglomération transfrontalière intelligente et dont l'environnement gagne en qualité et valorisant les filières courtes afin d'aider à un développement plus soutenable.

DURA – O1 : Encourager, favoriser et accompagner l'émergence d'une agglomération intelligente et avec un environnement de qualité

L'environnement ne connaît pas de frontières : les territoires transfrontaliers partagent naturellement une identité et des enjeux communs en matière de protection et de valorisation de l'environnement. De part et d'autre de la frontière, des projets s'organisent pour repositionner l'environnement au cœur de l'agglomération.

Le GECT Alzette Belval est opérateur méthodologique du projet « Alzette, objectif qualité » financé par INTERREG Grande Région et qui concerne la renaturation complète du bassin supérieur de l'Alzette et ses affluents dans une logique transfrontalière. L'objectif général du projet consiste à restaurer les fonctionnalités fondamentales de l'Alzette en tant que rivière transfrontalière et lien culturel historique dans une région marquée par un passé industriel commun.

Les objectifs plus spécifiques visent à améliorer la qualité de la rivière, de façon à ce qu'elle puisse atteindre au plus vite un bon état chimique et à mener des opérations de renaturation pour recréer des espaces naturels de qualité. Le GECT participe à encourager le public à réinvestir ponctuellement leur rivière et à attirer l'attention des riverains sur son importance.

Parallèlement, le GECT Alzette Belval souhaite favoriser l'émergence d'une agglomération transfrontalière énergétiquement responsable. Pour réaliser des économies d'énergie et diminuer la pollution lumineuse, il est envisagé d'engager des actions coordonnées entre les acteurs d'Alzette Belval pour améliorer l'éclairage public et tendre vers la sobriété énergétique pour moins et mieux consommer. Les communes luxembourgeoises et la CCPHVA se sont engagées parallèlement dans des démarches de labellisation European Energy Award (= Cit'ergie pour la France). Aussi, Alzette Belval grâce à ces démarches sur chaque versant ainsi que différents projets transfrontaliers pour rendre l'agglomération énergétiquement responsable pourrait devenir une des premières agglomérations transfrontalières certifiées.

Enfin, le GECT Alzette Belval doit rester au service de ses membres et partenaires pour favoriser tout projet permettant l'émergence d'une agglomération intelligente et avec un environnement de qualité.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. Accompagner l'agglomération transfrontalière vers un **développement énergétiquement responsable**, en premier lieu en gagnant en sobriété pour l'éclairage public
2. **Accompagner et valoriser la requalification de l'Alzette** (dans le cadre du partenariat méthodologique validé pour le projet INTERREG Grande Région « Alzette, objectif qualité »)
3. Encourager et accompagner les projets de développement prônant la **durabilité globale**.

ECOD – 01 : Développer les filières courtes

Le circuit court dispose, en France, d'une définition officielle : « est considéré comme un circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ».

Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir allier qualité et proximité pour leurs achats, notamment alimentaires. Aussi, le GECT Alzette Belval valorise et accompagne les démarches entreprises en local. Il a créé une page internet dédiée à la consommation en filière courte et prend part à différents projets dans l'idée de « produire local pour consommer local ». Par ailleurs, de nombreux projets allant dans ce sens sont développés sur le territoire du GECT Alzette Belval ; le projet *Eis Epicerie* à Sanem, le projet d'urban gardening à Schiffange et le projet *Den Escher Geméisguart* à Esch-sur-Alzette

Il est reconnu comme un facilitateur dans la mise en place de projets locaux, tel que le développement de ventes directes franco-luxembourgeoises sur son territoire. Parallèlement, le GECT Alzette Belval s'intègre

dans des projets prônant les filières courtes à des échelles aussi différentes et imbriquées que le micro-local et le grand régional.

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

Le projet Approvisionnement régional organisé pour une meilleure alimentation (AROMA) est un projet INTERREG porté par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et déposé lors du deuxième appel à projet du programme INTERREG V Grand Région. Le GECT Alzette Belval est opérateur méthodologique du projet.

Le projet de développement d'un **réseau de jardins transfrontaliers** entre Rédange et Sanem, pour lequel le GECT est un facilitateur.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. Accompagner les **développements de partenariats entre les acteurs de la filière agro-alimentaire locale.**
2. Faciliter la sensibilisation à la population à **la consommation de produits locaux ou durables**, notamment par le biais des échanges scolaires, des projets portés par différents opérateurs (projet social de villes comestibles porté par le CIGL d'Esch-sur-Alzette), etc..., ou en collaboration avec l'initiative « Fairtrade » afin de sensibiliser les citoyens d'Alzette Belval pour l'achat de produits issus du commerce équitable.
3. Favoriser **la collaboration étroite entre les initiatives locales pour la transition** et étendre les activités sur le territoire français.
4. Favoriser le **développement des jardins communautaires et la production familiale**, notamment par des formations sur les techniques de jardinage, en rendant transfrontalières des actions proposées par d'autres acteurs.
5. Favoriser la « **libération** » de **terrains dédiés pour l'émergence de jardins locaux** (notamment par la prise en compte dans les documents de planification de ces développements).

INSCRIRE LE TERRITOIRE D'ALZETTE BELVAL DANS DES DEMARCHES D'ENVERGURE SUPERIEURE



Malgré une réelle volonté d'agir au local et pour les habitants, le GECT Alzette Belval garde à l'esprit que ce territoire de 12 communes et de 95 000 habitants s'ancre dans d'autres espaces d'actions et l'articulation avec les autres territoires est à assurer. L'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval doit trouver sa place dans ces échanges et donc articuler son action avec les projets existants. Parallèlement, il existe d'autres niveaux ou structures de coopération transfrontalière qui sont de réels partenaires de l'agglomération transfrontalière (GEIE EcoTransFaire, PED, Tonicités, Quattropole, Euregio,...) et qui agissent également pour faciliter la coopération.

Aussi, le territoire Alzette Belval doit se positionner comme une agglomération, porter une stratégie vers l'extérieur, se proposer comme un territoire démonstrateur de coopération transfrontalière et travailler en partenariat, au profit de ses habitants, dans des échelles plus larges. Cette vision articulée permettra à l'agglomération de positionner comme un relais, un rouage naturel des stratégies plus larges et d'être lisible pour faire valoir son rôle.

POSI – 01 : Inscrire le GECT Alzette Belval dans des démarches d'envergure supérieure

Beaucoup de projets sont réalisés, et font sens, à une échelle plus grande que celle du GECT Alzette Belval. Le GECT doit trouver sa place dans ces différentes échelles territoriales. Il doit également s'inscrire dans les projets d'autres strates pour asseoir sa position de facilitateur, qui ne se traduit pas uniquement pour la gestion des flux, l'accès aux services ou un simple relais d'informations. Le GECT Alzette Belval a un rôle à tenir pour s'inscrire comme un acteur de la réalité franco-luxembourgeoise.

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

Le **GECT Alzette Belval peut s'insérer dans des démarches d'envergures supérieures**, par exemple touristiques (travail conjoint avec les offices de Tourisme du Pays de Longwy et d'Esch-sur-Alzette, le Fonds Belval, la CCPHVA,..., ou encore au niveau du développement d'un réseau transfrontalier de chemins de randonnée). Le GECT pourrait profiter de ces démarches pour devenir une agglomération touristique, relayée par différentes instances touristiques Grand-Régionales.

Le **développement du numérique** sur le territoire est une thématique phare portée par la Région Grand Est et la compétence numérique va être reprise par la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette. Le versant luxembourgeois est quant à lui un territoire déjà « connecté » avec une accessibilité au haut-débit partout. De ce fait, le GECT pourra profiter de ces nouvelles opportunités pour prôner des développements toujours plus efficaces notamment concernant les déplacements, l'accès aux services, les échanges....

La recherche de solutions ou la prise de position conjointe avec d'autres **structures de coopération transfrontalière**, à l'exemple du rapprochement envisagé pour un positionnement commun concernant la problématique de la non reconnaissance des licences sportives étrangères lors de manifestations sportives organisées en France, doit être poursuivie afin de positionner le fait frontière comme une spécificité qui doit être prise en compte. Le GECT Alzette Belval active à cet effet ses réseaux partenariaux (local : Euregio, Sommet ou européen : MOT, Comité des Régions,...).

L'adhésion récente de PROSUD à l'AGAPE peut être un atout pour le GECT Alzette Belval qui pourra bénéficier des statistiques et analyses transfrontalières établies dans le cadre de ce partenariat.

Enfin, le GECT Alzette Belval doit poursuivre son implication dans toute réunion ou tout projet dans lequel les instances franco-luxembourgeoises étatiques, locales, régionales,... souhaitent l'associer afin de jouer son rôle de facilitateur.

POURSUITE OPERATIONNELLE

1. Poursuivre la participation du groupement dans des **réunions et instances infra et supra GECT Alzette Belval** (GT mobilité Belval, PROSUD, CIG, Grande Région,...) afin d'asseoir son rôle d'acteur transfrontalier local
2. Être un facilitateur / relais privilégié pour la transmission (et l'obtention) d'informations
3. Relayer les **problématiques locales / les réflexions et appels à projets supra GECT par l'implication du GECT Alzette Belval dans des réseaux : MOT, Grande Région, Comité des Régions,...**
4. Valoriser le territoire notamment par des projets de **marketing territorial thématique** : tourisme, culture...
5. Maintenir les actions et outils de communication pour rendre le GECT Alzette Belval lisible et visible.



Des actions / des outils pour être lisible et visible en local et dans des échelles supra GECT

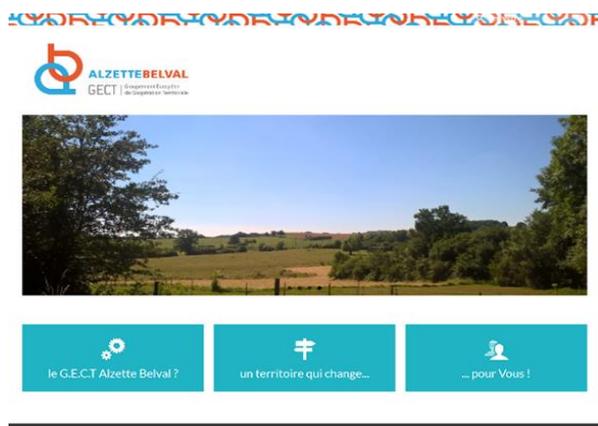
Pour qu'Alzette Belval prenne du sens, il est indispensable d'informer sur le territoire, ses opportunités pour ses habitants et sur les travaux engagés pour donner du sens / du poids à cette nouvelle agglomération. À cet effet, le GECT Alzette Belval organise une information continue pour ses citoyens et pour les institutions. Parallèlement à cette communication « classique », le GECT contribue à la promotion de l'agglomération d'Alzette Belval par des actions ponctuelles.

Information pour les citoyens d'Alzette Belval et pour les institutions via des vecteurs de **communication « classique »**



> gectalzettebelval.eu | page Facebook | agenda des activités | conférence de presse |

> Publications d'encarts publicitaires | couverture média (presse, radio, TV,...) |



Participation / Organisation de manifestations visant à la **promotion de l'agglomération transfrontalière**



> Activités organisées à des **occasions spécifiques** (journée européenne de la coopération, Mai de l'Europe, semaine de la Mobilité...)

> Activités organisées dans le cadre du **projet « Alzette Belval, vivons ensemble ! »** soutenu par le projet INTERREG V Grande Région

Les indicateurs de réussite

	Résultats attendus pour la période 2017/2020	Valeur de référence période 2014/2016
SANITAIRE – O1 : S'assurer de l'émergence d'un territoire de soins transfrontaliers	Porter 1 réflexion commune locale sur la base des arrangements nationaux	0
EDFORMA – O1 : Encourager la création de cursus transfrontaliers en matière de formation professionnelle	Mise en œuvre d'au moins 1 cursus transfrontalier Mise en œuvre d'1 bourse des stages en ligne	0 (accord pris mais pas de concrétisation)
EDFORMA – O2 : Initier les échanges et les partages jeunesse	Engager des partenariats (30) touchant 2000 jeunes	4 partenariats (8 classes) 250 élèves engagés
PROX – O1 : Optimiser l'existant en matière de transports en commun et encourager la mobilité intelligente	Signer 1 accord pour accroître l'interopérabilité Améliorer la communication	0 Site internet très consulté sur la thématique mobilité
PROX – O2 : Trouver un système de tarification permettant l'usage de proximité et accroître la communication	Trouver 1 solution globale pour les déplacements intramuros	Accords TGL/RGTR et SMITU/RGTR pour une utilisation gratuite des réseaux nationaux si possession d'un titre transfrontalier
DOUX – O1 : Encourager la mobilité durable	Générer 1 réseau de voies douces et éditer une cartographie Encourager le déploiement de 3 services à la mobilité active	0 0
RECEM – O1 : Etablir un recensement dynamique des activités et des équipements de loisirs	Réaliser 1 carte dynamique Assurer l'utilisation de la carte (consultation du site internet 40 visites/jour)	1 carte sport réalisée 25 visites / jour du site
RECEM – O2 : Devenir un relais d'information pour les manifestations	Accroître le nombre d'abonnés à la page Facebook du GECT Alzette Belval (objectif 250 abonnés) Accroître le nombre de « personnes atteintes » par la publication de l'agenda (objectif 300)	Fin 2016 : 100 abonnés Fin 2016 : 150 personnes atteintes en moyenne
VISAVIS – O1 : Encourager et faciliter les initiatives et projets de gré à gré	Réaliser 1 vadémécum des projets Organiser des rencontres transfrontalières rassemblant 500 acteurs Engager des projets transfrontaliers pour 20 à 30 porteurs de projets.	0 10 rencontres pour 300 participants 5
PLANIF – O1 / O2 : Mise en commun des documents de planification existants et élaboration d'un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière	Élaborer et Diffuser 1 schéma de développement	0 Échanges sur chaque versant
DURA – O1 : Encourager, favoriser et accompagner l'émergence d'une agglomération intelligente et avec un environnement de qualité	Conduire ou accompagner 4 projets pour une agglomération durable	1 (projet INTERREG Grande Région A(I)qua)
ECOD – O1 : Développer les filières courtes	Conduire ou accompagner 4 projets pour le développement des filières courtes	1 Rapprochement entre Label Fourmi et CIGL d'Esch _ projet abandonné
POSI – O1 : Inscrire le GECT Alzette Belval dans les démarches d'envergure supérieure	S'inscrire dans 4 projets d'envergure supérieure au GECT Alzette Belval	1 Réalisation partenariale du guide de courtoisie de la Grande Région (à l'initiative du GECT Alzette Belval)

UNE AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE POUR SES HABITANTS

- S'assurer de l'émergence d'un territoire de soins transfrontaliers** p. 7
- ↻ SANITAIRE – O1 : S'assurer de l'émergence d'un territoire de soins transfrontaliers
- Construire des passerelles en matière de formation et d'éducation pour que les jeunes citoyens d'Alzette Belval s'approprient l'espace transfrontalier et s'ouvrent sur l'Europe** p. 8
- ↻ EDFORMA – O1 : Encourager la création de cursus transfrontaliers en matière de formation professionnelle
 - ↻ EDFORMA – O2 : Initier les échanges et les partages jeunesse
- Poursuivre la mise en place d'actions pour une mobilité de proximité efficace et durable** p. 11
- ↻ PROX – O1 : Optimiser l'existant en matière de transports en commun et encourager la mobilité intelligente
 - ↻ PROX – O2 : Trouver un système de tarification permettant l'usage de proximité et accroître la communication
 - ↻ DOUX – O1 : Encourager la mobilité durable
- Encourager les rencontres entre les habitants, construire l'identité commune** p. 15
- ↻ RECEN – O1 : Etablir un recensement dynamique des activités et des équipements de loisirs
 - ↻ RECEN – O2 : Devenir un relais d'information pour les manifestations
 - ↻ VISA VIS – O1 : Encourager et faciliter les initiatives et projets de gré à gré

L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE, CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN POUR S'INSCRIRE DANS DES STRATEGIES SUPERIEURES

- Un schéma de développement : une cohérence interne pour une vision d'avenir commune** p. 19
- ↻ PLANIF – O1 / O2 : Mise en commun des documents de planification existants et élaboration d'un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière
- Accompagner le territoire vers la durabilité** p. 21
- ↻ DURA – O1 : Encourager, favoriser et accompagner l'émergence d'une agglomération intelligente et avec un environnement de qualité
 - ↻ ECOD – O1 : Développer les filières courtes
- Inscrire le territoire d'Alzette Belval dans des démarches d'envergure supérieure** p. 24
- ↻ POSI – O1 : Inscrire le GECT Alzette Belval dans les démarches d'envergure supérieure

Table des illustrations

Toutes les photographies utilisées sont la propriété du GECT Alzette Belval sauf :

- p. 7 _ Illustration extraite du site internet www.sudspidol.lu
- p. 15 _ Affiche de la manifestation Vache de Blues beim Nèssert édition 2014
- p. 19 _ Illustration extraite du site internet de l'EPA Alzette Belval <https://www.epa-alzette-belval.fr>
 - _ Extraits de cartes issus du site SIG-GR www.sig-gr.eu
 - _ Extrait du PAG de Schiffflange www.schiffflange.lu
- p. 21 _ Extrait de la plaquette « action de nettoyage des berges de l'Alzette » réalisée dans le cadre du
_ Projet INTERREG Grande Région Alzette, objectif qualité.
- p. 24 _ Extrait du film réalisé à l'occasion des 20 ans du Sommet de la Grande Région
<http://www.granderegion.net/>
 - _ Illustration extraite du site du sommet de la Grande Région _ lancement de la présidence luxembourgeoise <http://www.granderegion.net/>
 - _ Extrait d'une cartographie réalisée par la plateforme des GECTs, du Comité des Régions <https://portal.cor.europa.eu/egtc/>
 - _ Extrait d'une cartographie réalisée par la MOT <http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/presentation-mot/>

Remerciements :

Le GECT Alzette Belval souhaite remercier l'ensemble de personnes et partenaires qui ont pris part aux différentes phases de consultation pour la mise à jour de sa stratégie.

Stratégie 2017/2020 – édition juin 2017

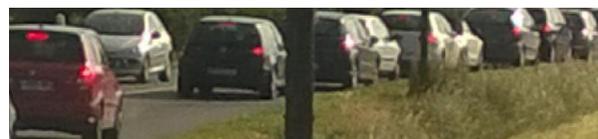
contact@gectalzetebelval.eu | <http://gectalzetebelval.eu/>

Tel : +33 (0)3.82.59.15.00

TECT ALZETTE BELVAL – BP50 – F-57 390 AUDUN-LE-TICHE

Bureaux situés en Mairie d'Audun-le-Tiche – 12 rue Maréchal FOCH F-57 390 AUDUN-LE-TICHE



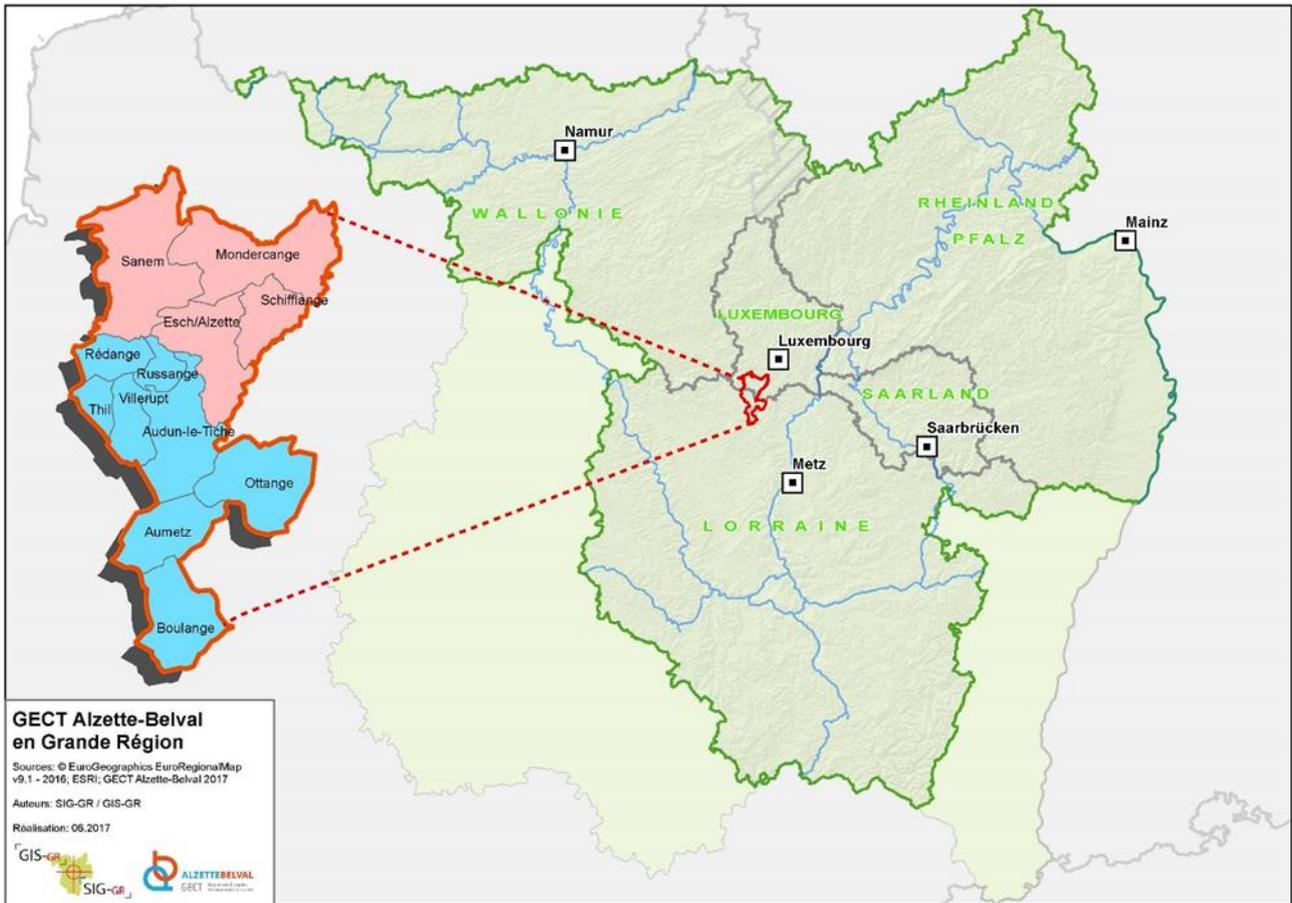


« TRAVAILLER ENSEMBLE POUR FAIRE L'AGGLOMÉRATION TRANSFRONTALIÈRE »

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES – PÉRIODE 2 : 2017/2020

ANNEXE MODIFICATIVE 1





Le groupement européen de coopération territoriale est un instrument de coopération mis en place par l'Union Européenne en juillet 2006. Doté de la personnalité juridique, il a pour vocation de répondre aux difficultés rencontrées dans le domaine de la coopération transfrontalière et de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre ses membres.

Un GECT peut être composé d'États européens, de collectivités régionales ou locales, d'autres organismes de droit public,... situés sur le territoire d'au moins un État membre.

Les membres du GECT Alzette Belval

Pour la délégation française



Pour la délégation luxembourgeoise



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Depuis sa première stratégie, le GECT a pour objectif de positionner le territoire d'Alzette Belval comme une agglomération notamment avec l'élaboration du schéma de développement transfrontalier. Aujourd'hui l'opportunité est donnée au territoire de réfléchir à l'élaboration d'une Internationale Bauausstellung (IBA) pour Alzette Belval.

L'IBA est une méthode qui a fait ses preuves pour révéler des projets, dans un temps limité, sur un territoire identifié, en bref, pour inventer le futur d'une métropole. Pour Alzette Belval, il s'agirait d'un moyen d'engager « une dimension opérationnelle transfrontalière » intégrant des projets communs et des projets de chaque côté de la frontière et permettrait une focale très intéressante en terme de marketing territorial.

Pour l'agglomération transfrontalière, l'objectif est de marquer internationalement Alzette Belval comme le modèle d'une région transfrontalière européenne au niveau **du pilotage de projets** et de **l'aménagement d'un sol partagé**.

Chaque IBA dure 10 ans, avec au préalable une étude de faisabilité qui dure habituellement 2 ans. Il s'agit pendant cette période de fixer les thématiques fédératrices [Le MOTTO], d'arrêter le territoire d'intervention, d'envisager les financements mobilisables, de discerner les montages juridiques envisageables,... et de prévoir déjà un ensemble de projets pilotes. Les thématiques sont retenues en fonction du contexte local et des problématiques de chaque territoire. La phase préparatoire est donc indispensable pour que l'IBA réponde aux enjeux locaux et permette in fine la réalisation de projets novateurs notamment architecturaux, avec une forte dimension axée sur le logement et son rapport à l'urbanité.

La stratégie du GECT Alzette Belval doit donc être complétée d'une orientation supplémentaire qui concerne l'engagement d'une phase de préfiguration d'une IBA Alzette Belval. Cette dernière s'intègre naturellement dans l'objectif : L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE, CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN POUR S'INSCRIRE DANS DES STRATEGIES SUPERIEURES en articulation avec l'orientation PLANIF – O1/O2 : Mise en commun des documents de planification existants et élaboration d'un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière.

UNE COHÉRENCE INTERNE POUR UNE VISION D'AVENIR COMMUNE



(Chapitre qui remplace les pages 19 à 20)

Le territoire transfrontalier d'Alzette Belval, fort des projets de développement présents et futurs, s'approprie au fur et à mesure l'idée d'être une agglomération à part entière.

En effet, un territoire qui compte déjà 98 000 habitants en 2019 et qui en comptera 120 000 d'ici 2030 peut naturellement se positionner comme une « ville » de la Grande Région dont les entités administratives sont connectées par la volonté de gérer différents projets en commun (transports, développement, environnement,...).

*Le GECT Alzette Belval qui s'est fixé comme objectif de **promouvoir l'agglomération transfrontalière**, considère qu'il convient de porter ce territoire franco-luxembourgeois comme tel.*

Pour ce faire, il est nécessaire de nouer des partenariats forts en local, de bien connaître les stratégies et projets, d'encourager la prise en compte systématique du fait frontalier dans les projets et de construire ensemble une vision commune, acceptés et portés par tous, permettant de s'inscrire facilement et durablement dans les stratégies d'envergure supérieure (PLANIF-O1/O2).

Par ailleurs, le territoire est désormais prêt à réfléchir à la mise en place d'une phase plus opérationnelle intégrant des projets franco-luxembourgeois et des projets de chaque côté de la frontière avec des marqueurs communs et des objectifs clairs. En effet, l'existence simultanée de projets d'aménagements d'envergure en phase opérationnelle et en phase préparatoire, d'une structure de gouvernance franco-luxembourgeoise établie, d'une réflexion sur l'avenir commun de l'agglomération et de la volonté du monde scientifique et universitaire d'accompagner la mise en œuvre d'une IBA avec une dimension particulière car transfrontalière sont autant de facteurs propices à l'engagement d'une réflexion commune autour d'une IBA Alzette Belval (PRÉIBA-O1).

PLANIF – O1/O2 : Mise en commun des documents de planification existants et **élaboration d'un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière**

De nombreux documents d'urbanisme, de planification, de stratégie territoriale existent sur le territoire couvert par le GECT Alzette Belval. En effet, en plus des documents d'urbanisme communaux, d'autres plans, programmes ou schémas régissent le développement territorial. Malgré les échanges entre les communes voisines pour tâcher de veiller à une bonne articulation de contact, il peut subsister certaines incohérences entre les développements prévus des uns et des autres.

Le GECT Alzette Belval s'engage aux côtés des communes volontaires pour organiser des rencontres afin d'échanger sur les projets de développement envisagés sur la frontière. Il s'agit d'insuffler de la cohérence dans les développements prévus de part et d'autre.

Par ailleurs, une meilleure connaissance des projets de chaque versant permet que chacun puisse se reconnaître et s'inscrire dans une dynamique commune et transfrontalière. L'agglomération transfrontalière doit être portée comme une agglomération européenne. Aussi, cette idée doit se traduire par un schéma accepté et validé par tous. Un tel document pour les 12 communes rendra claire et lisible la stratégie de développement d'agglomération poursuivie, alliant l'existant et la vision projetée (en terme de hiérarchie urbaine : ville-centre, pôles relais, couronne urbaine, trames vertes et/ou bleues, corridor urbain,... et de déclinaisons fonctionnelles : habitat, industrie, développement commercial,...) et guidera les développements vers une cohérence plus grande. Il permettra en outre de mener des réflexions sur les infrastructures nécessaires au territoire et de positionner ces attentes à d'autres niveaux.

Enfin, une meilleure connaissance commune permettra de dessiner ensemble l'avenir territorial de cet espace dans une optique de cohérence locale et d'articulation avec les travaux portés par la Grande Région, et notamment, la Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière.

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

La Grande Région travaille actuellement au développement d'une stratégie métropolitaine sur l'espace transfrontalier au travers de la réalisation d'un Schéma de Développement Territorial (SDT-GR). La réalisation du schéma a été confiée au Comité de Coordination du Développement Territorial de la Grande Région via un projet INTERREG. Le SDT-GR devrait être finalisé à la fin de l'année 2018. Le GECT Alzette Belval suit l'avancée des travaux et est opérateur méthodologique du projet.

POURSUITE OPERATIONNELLE



1. **Accompagner la présentation et la mise en commun** (travail préalable sur chaque versant afin d'obtenir un « plan » unique à l'échelle des 4 communes luxembourgeoises et de la CCPHVA) des différents documents de planification et **envisager des perspectives communes**.
2. **Concrétiser une vision partagée du développement futur de l'agglomération transfrontalière dans une dynamique de « smart city »** et faire valider le schéma par les différentes autorités compétentes
3. Porter politiquement **la vision transfrontalière de l'agglomération d'Alzette Belval** auprès des instances supra-GECT : Etats, Grande Région, autres collectivités territoriales.
4. Encourager et accompagner les réunions et **échanges opérationnels** concernant les projets « sur la frontière » pour une plus grande cohérence.

PréIBA – O1: Phase de préfiguration d'une IBA pour l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval

L'Internationale Bauausstellung (IBA) est une méthode qui a fait ses preuves pour révéler des projets, dans un temps limité, sur un territoire identifié.

Le territoire d'Alzette Belval rassemble aujourd'hui différents atouts propices à la mise en place d'une IBA :

- La volonté depuis les années 90 de travailler ensemble au développement d'Alzette Belval avec la concrétisation d'une instance de gouvernance transfrontalière: le GECT Alzette Belval (= **un atout commun**)
- Esch 2022, label Ecocité, les différents projets en franco-luxembourgeois (= **des premières bases pour l'IBA**)
- Des enjeux forts, transfrontaliers, partagés et localisés (= **des problématiques motivantes pour mobiliser les partenaires**)
-

En bref pour Alzette Belval, l'IBA permettra d'inventer et d'asseoir un futur commun avec un co-développement durable, harmonieux, équilibré et résilient. Il s'agira d'engager Alzette Belval dans une « une dimension opérationnelle transfrontalière » intégrant à la fois des projets communs et des projets de chaque côté de la frontière avec des marqueurs communs et des objectifs clairs tout en restant très souple sur la mise en œuvre.

L'objectif est de marquer internationalement Alzette Belval comme le modèle d'une région transfrontalière européenne au niveau du pilotage de projets et de l'aménagement d'un sol partagé.

La phase de préfiguration, indispensable à tout projet d'IBA, dure 2 ans. Elle a pour objectif de :

- définir les valeurs et principes communs,
- fixer les thématiques fédératrices [Le MOTTO],
- définir le mode de gouvernance, les partenariats
- arrêter le territoire d'intervention,
- envisager les financements mobilisables,
- discerner les montages juridiques envisageables,...
- initier déjà un ensemble de projets pilotes, en amont du lancement d'un appel à projets.

Les thématiques sont retenues en fonction du contexte local et des problématiques de chaque territoire. La phase préparatoire est donc indispensable pour que l'IBA réponde aux enjeux locaux et permette in fine la réalisation de projets novateurs notamment architecturaux, avec une forte dimension axée sur le logement et son rapport à l'urbanité.

La phase de préfiguration est pilotée par le GECT, soutenue par les ministères et région et réalisé en partenariat avec notamment l'Université de Luxembourg.

DES ACTIONS EN COURS DANS LESQUELLES S'INTEGRER

Les IBA sont des dispositifs suivis par le Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz, Bau und Reakorsicherheit qui via la open IBA a un conseil d'experts en charge de garantir le respect du mémorandum IBA.

La présidence sarroise du Sommet de la Grande Région envisage également une IBA. Selon l'état d'avancement des deux réflexions, elles pourront s'alimenter l'une et l'autre pour éviter les incohérences.

POURSUITE OPERATIONNELLE



- 1. Phase 1 de la mission de préfiguration : Établir les bases de la stratégie** (Identifier les thèmes, valeurs, objectifs communs + définir un niveau d'ambition et un périmètre)
- 2. Phase 2 : Définir le programme et les conditions de succès de l'IBA** (Mobiliser les partenaires, identifier des porteurs de projets + Réunir les budgets, affiner le modèle juridique + Identifier les périmètres de projets)
- 3. Phase 3 : Formaliser le mémorandum et le porter politiquement**

Remplace la page 28 :

Les indicateurs de réussite

	Résultats attendus pour la période 2017/2020	Valeur de référence période 2014/2016
SANITAIRE – O1 : S'assurer de l'émergence d'un territoire de soins transfrontaliers	Porter 1 réflexion commune locale sur la base des arrangements nationaux	0
EDFORMA – O1 : Encourager la création de cursus transfrontaliers en matière de formation professionnelle	Mise en œuvre d'au moins 1 cursus transfrontalier Mise en œuvre d'1 bourse des stages en ligne	0 (accord pris mais pas de concrétisation)
EDFORMA – O2 : Initier les échanges et les partages jeunesse	Engager des partenariats (30) touchant 2000 jeunes	4 partenariats (8 classes) 250 élèves engagés
PROX – O1 : Optimiser l'existant en matière de transports en commun et encourager la mobilité intelligente	Signer 1 accord pour accroître l'interopérabilité Améliorer la communication	0 Site internet très consulté sur la thématique mobilité
PROX – O2 : Trouver un système de tarification permettant l'usage de proximité et accroître la communication	Trouver 1 solution globale pour les déplacements intramuros	Accords TGL/RGTR et SMITU/RGTR pour une utilisation gratuite des réseaux nationaux si possession d'un titre transfrontalier
DOUX – O1 : Encourager la mobilité durable	Générer 1 réseau de voies douces et éditer une cartographie Encourager le déploiement de 3 services à la mobilité active	0 0
RECEM – O1 : Etablir un recensement dynamique des activités et des équipements de loisirs	Réaliser 1 carte dynamique Assurer l'utilisation de la carte (consultation du site internet 40 visites/jour)	1 carte sport réalisée 25 visites / jour du site
RECEM – O2 : Devenir un relais d'information pour les manifestations	Accroître le nombre d'abonnés à la page Facebook du GECT Alzette Belval (objectif 250 abonnés) Accroître le nombre de « personnes atteintes » par la publication de l'agenda (objectif 300)	Fin 2016 : 100 abonnés Fin 2016 : 150 personnes atteintes en moyenne
VISAVIS – O1 : Encourager et faciliter les initiatives et projets de gré à gré	Réaliser 1 vadémécum des projets Organiser des rencontres transfrontalières rassemblant 500 acteurs Engager des projets transfrontaliers pour 20 à 30 porteurs de projets.	0 10 rencontres pour 300 participants 5
PLANIF – O1 / O2 : Mise en commun des documents de planification existants et élaboration d'un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière	Élaborer et Diffuser 1 schéma de développement	0 Échanges sur chaque versant
PréIBA-O1 :	Élaborer l'étude préliminaire de l'IBA Alzette Belval	0
DURA – O1 : Encourager, favoriser et accompagner l'émergence d'une agglomération intelligente et avec un environnement de qualité	Conduire ou accompagner 4 projets pour une agglomération durable	1 (projet INTERREG Grande Région A(l)qua)
ECOD – O1 : Développer les filières courtes	Conduire ou accompagner 4 projets pour le développement des filières courtes	1 Rapprochement entre Label Fourmi et CIGL d'Esch _ projet abandonné
POSI – O1 : Inscrire le GECT Alzette Belval dans les démarches d'envergure supérieure	S'inscrire dans 4 projets d'envergure supérieure au GECT Alzette Belval	1 Réalisation partenariale du guide de courtoisie de la Grande Région (à l'initiative du GECT Alzette Belval)

Stratégie 2017/2020 – annexe modificative juillet 2019

contact@gectalzettebelval.eu | <http://gectalzettebelval.eu/>

Tel : +33 (0)3.82.59.15.00

GECT ALZETTE BELVAL – BP50 – F-57 390 AUDUN-LE-TICHE

